

Le conseil d'administration du collège du2025 demande « **un abandon du modèle actuel consistant à proposer une mise en œuvre uniforme des enseignements en groupes pour tous les élèves de 6e et 5e sur l'ensemble des horaires disciplinaires de français et de mathématiques.** » au niveau national et local comme l'a formulé l'**Inspection générale** de l'enseignement, du sport et de la recherche dans son rapport intitulé « Mise en place des groupes de besoins en français et mathématiques au collège ». Ce rapport démontre point par point que l'ensemble des inquiétudes formulées depuis l'annonce de la réforme en 2023 étaient fondées.

Le rapport cite des élèves qui « expriment souvent leur incompréhension face à cette mesure qui génère à leurs yeux beaucoup d'inconvénients et dont ils ne voient pas toujours les aspects positifs. », même celles et ceux des regroupements d'élèves ne présentant pas de difficulté. La mise en compétition pour intégrer et rester dans le regroupement de meilleur niveau génère également du stress et de la pression scolaire dès le plus jeune âge. Celles et ceux qui payent le plus lourd tribut sont les élèves des regroupements de plus faible niveau. Le rapport précise que « certains expriment une véritable colère d'être assignés à ce type de groupe » tandis que d'autres signalent des moqueries.

L'Inspection générale évalue « **un très probable accroissement des écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves d'un même établissement** » Le rapport évoquant même une « **dérive des continents** ».

L'organisation des établissements scolaires est également fortement impactée par :

- Une dégradation des emplois du temps avec la multiplication d'alignements de classes qui induisent des heures sans cours aussi bien pour les professeur·es que pour les élèves (ce qui n'est pas sans effet sur les vies scolaires).
- Une difficulté à trouver des professeur·es principaux et principales en 6^e et en 5^e et plus de difficulté à exercer cette mission. Pour des professeur·es de français et de mathématiques, il est impossible de suivre régulièrement l'ensemble des élèves de leur classe. La multiplicité des interlocuteurs et interlocutrices est une difficulté accrue.
- La perte d'heures de marge d'autonomie qui étaient utilisées pour des dédoublements, des co-interventions, de l'accompagnement personnalisé ou encore des enseignements optionnels. Cette réforme a eu des conséquences néfastes bien au-delà de l'enseignement du français et des mathématiques.

Enfin, les professeur·es de lettres et de mathématiques ont subi une remise en cause terrible de leur manière de pratiquer leur métier. Celles et ceux qui ont accompagné les élèves des groupes de plus faible niveau aux difficultés variées sont souvent victime d'un épuisement prononcé et d'un sentiment d'échec. Les contraintes pédagogiques telles que des progressions ou évaluations communes, voire synchrones, sont aussi des attaques contre la liberté pédagogique.

Si le ministère n'a pas su entendre l'opposition de la profession et de ses organisations syndicales, il faudra qu'il ouvre les yeux face aux conclusions du rapport de l'Inspection générale.

Le conseil d'administration du collège exige la fin des regroupements de niveaux et la généralisation d'effectifs de classe réduits (qui nous placeraient à peine dans la moyenne européenne) pour l'ensemble des disciplines et des heures.

Les représentant.es des personnels d'éducation et d'enseignement du collège